



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

Lors de sa séance du 31 Août 2018, le conseil d'administration a :

- Validé le budget prévisionnel d'investissement de l'Ehpad Avel Genwerzh de Concarneau ;
- Pris connaissance des bilans et perspectives du territoire PA/PH du Pays Bigouden Sud ;
- Evoqué la situation d'Odysée ;
- Autorisé la signature de la convention quadripartite entre la congrégation des Ursulines, l'AISA, le Logis Breton et la Fondation ;
- A été informé des dossiers en cours :
 - o Modification des statuts de la Fondation ;
 - o Séminaire des cadres ;
- A désigné les trois administrateurs représentant la Fondation au conseil d'administration de l'ACIMAD.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site Internet de la Fondation.